

Janvier 2010

N°43

LIG' EN BREF



La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laiques de Lot et Garonne

Le site du mois :

www.ancv.com

L'ANCV est un acteur majeur de la politique sociale du tourisme visant à favoriser l'accès aux vacances pour tous.

Le site de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances est un site qui concerne autant les particuliers que les professionnels, les associations, les collectivités, ... Deux produits y sont présentés: les chèques vacances et les coupons sport.

Vous pourrez également découvrir sur ancv.com toute l'actualité de l'Agence, vous y apprendrez notamment que l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances travaille en partenariat avec Air France, s'est associée aux journées Iles Handi, est partenaire de France Halzeimer, etc.



Dans ce numéro :

Le Plaza ouvre ses portes à Marmande le 20 Janvier	2
La loi Debré à 50 ans	2
La réforme des collectivités impose une consultation citoyenne	2
La Conférence Nationale de la vie associative	3
Débat sur l'identité nationale: Michel Serres prend position	3
Une étude de l'ANCV sur les non-partants en vacances	3
Association « Artepiano »	4
Association «VTT Club Escapade »	4
Calendrier	4

L'année 2010 va requérir toute notre vigilance.

Les élections régionales de mars prochain constituent un rendez-vous très important. La réforme des collectivités annoncée par le gouvernement et qui sera au cœur de la campagne, fait craindre une régression démocratique. La Ligue de l'enseignement s'empare de ce débat afin de maintenir des élus de proximité, échelons indispensables au bon fonctionnement de notre République, même si nous sommes conscients de la nécessité de revisiter l'articulation entre les différents territoires administratifs de la République.

2010 ne saurait être, comme 2009, l'année de l'impasse en matière d'environnement et de développement durable. Les mesures annoncées par le Grenelle de l'environnement il y a plus de 2 ans ne sont toujours pas appliquées ; les cafouillages autour de la taxe carbone et l'échec de Copenhague sur le climat clôturent tristement cette année. 2010 se doit d'être celle du succès de la démarche engagée au 1er sommet de la terre à Mexico. Plus que jamais, la société civile doit se mobiliser.

La Ligue de l'enseignement poursuivra également son action pour faire vivre la laïcité en tant que principe constitutionnel et valeur de civilisation. Nous serons très attentifs à l'évolution de nombreux chantiers comme celui de l'application de la Loi Carle.

Vigilance bien entendu, toujours, sur le front de l'éducation. C'est avec une attention particulière que nous suivrons la mise en œuvre des premières mesures pour le lycée et l'indispensable et réelle démocratisation du système scolaire.

Nous resterons aussi extrêmement attentifs à l'évolution du débat sur l'identité nationale afin de combattre la stigmatisation d'une partie de la population. Luttant depuis toujours contre toutes les discriminations, la Ligue de l'enseignement ne peut tolérer ce climat délétère. Notre société multiculturelle est notre richesse. Préservons-la.

Enfin, nous suivrons, avec attention, l'évolution des engagements du gouvernement en matière de vie associative. 2010 est marquée par notre forte implication dans la nouvelle forme du service civique. Plus que jamais, une véritable politique associative doit se mettre en place pour être à la hauteur des enjeux civiques et sociaux d'aujourd'hui.

Je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une très bonne année militante, au sein du réseau Ligue de l'enseignement.

Le Président,
Gérard Pignon



Le Plaza ouvre ses portes à Marmande le 20 janvier

Janvier Les travaux du cinéma le Plaza à Marmande prennent fin... Il s'en allait temps nous disent les responsables associatifs locaux, après plus de 13 mois d'un chantier difficile au coeur de la ville. Et bien entendu c'est bientôt le moment de l'ouverture! Celle ci aura lieu officiellement le 13 janvier à 15h pour le grand public lors de la séance du mercredi après midi. Mais dès le 20 janvier, une séance exceptionnelle sur inscriptions se déroulera, en partenariat avec la mairie de Marmande (dans une seule des 4 salles) pour une animation sur le thème "le travail dans tous ses états".

Comment ne pas mieux commencer l'exploitation de ce site autrement qu'en réaffirmant la vocation d'outil d'Éducation Populaire du cinéma, avec l'Apacam qui gère le cinéma au sein du réseau départemental des 5 salles de la Ligue de l'enseignement.

L'ouverture se fera avec ses quatre salles. La mise en route du numérique et de la 3D mi décembre au comoedia ont fait prendre un peu de retard à notre équipementier, ce qui explique en très grande partie ce démarrage en plusieurs étapes. Mais comme le dit l'adage "à toute chose malheur est bon"... en

effet ces débuts progressifs permettront au personnel du cinéma de mieux répondre aux attentes d'un public déjà impatient. Car la Direction du cinéma et les personnels savent bien que le démarrage ne se fera sans les inévitables petits inconvénients prévisibles, liés à la mise en route de tout équipement de cette dimension et de cette qualité. Ils nous confiaient récemment espérer pouvoir compter sur la compréhension des spectateurs.

A noter pour les premiers films projetés dès le mercredi Avatar de James Cameron en numérique 3D après trois premières

semaines au comoedia très prometteuses, ainsi que "Invictus" nouveau Clint Eastwood sur le thème de la coupe du monde rugby de 1995 en Afrique du Sud, qui traite par ce biais de l'apartheid et de la réunification du Pays. Que de bonheur !!!



La loi Débré à 50 ans.



Le cinquantième anniversaire de la loi Debré sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés a été pris en charge de manière critique, comme il convenait, par la Ligue de l'enseignement. Un dossier de référence est en ligne sur www.laicite-laligue.org; un autre est paru en décembre dans notre mensuel « Idées en mouvement » et une édition participative « Laïcité » a été créée sur Mediapart <http://www.mediapart.fr/club/edition/laicite>.

Dans un contexte où l'École

Publique est malmenée par le Gouvernement, le Comité national d'action laïque (CNAL) a décidé de prendre diverses initiatives. Parmi les actions envisagées figure une pétition. La Ligue de l'enseignement estime qu'un rassemblement pour défendre l'École Publique doit aller largement au-delà des seules composantes du CNAL et juge inopportune une pétition. En effet, il est impossible que nos organisations parviennent à réunir un nombre équivalent de signatures à celle de 1960 (près de 11 millions) et même peu probable qu'on atteigne les 150.000 signatures réunies en 2008 sur l'appel « Sauvons la laïcité de la République ».

La Ligue entend promouvoir le

Service Public d'Éducation et condamne les financements exorbitants accordés à l'enseignement privé. Des initiatives sont possibles avant et après les élections régionales. Une grande déclaration commune à toutes les organisations laïques est souhaitable à cette occasion. La Ligue s'y engage en multipliant les contacts et les discussions. Par ailleurs la mobilisation sur le terrain reste décisive. En s'appuyant sur les argumentaires fournis par nos dossiers, dans les débats engagés à l'occasion de la question de Congrès « comment faire société? », les Fédérations peuvent être à l'initiative de rencontres, de conférences-débats, de publications spécifiques... en fonction des réalités locales (présence plus

ou moins dense d'établissements privés, existence de collectifs d'associations laïques...). Nos sites internet vont continuer à s'enrichir sur le fond et à suivre l'actualité.

Cette action laïque se veut résolument constructive. C'est la défense et l'illustration du service public d'enseignement, la promotion de l'École de la République qui sont à l'ordre du jour. Chacun sait qu'aujourd'hui l'existence d'un enseignement privé est essentiellement vue comme un recours par une large partie de la population française. Il s'agit donc de mettre en valeur nos propositions concrètes pour une École qui tienne ses promesses, une École qui soit celle de tous.

La réforme des collectivités impose une consultation citoyenne

La réforme des collectivités territoriales telle qu'elle est proposée aujourd'hui est très loin de faire l'unanimité, en témoignent les diverses positions prises par les élus locaux, notamment à l'occasion du congrès des maires de France en novembre et lors du congrès de l'ARF en décembre dernier. Pour beaucoup, cette réforme constitue une incroyable régression démocratique doublée d'un recul des politiques volontaristes.

La décentralisation de 1982 a permis aux collectivités territoriales d'être librement adminis-

trées par des élus/es au suffrage universel dans des exécutifs locaux. Cette réforme a réellement permis de déclencher une dynamique de rapprochement des citoyens et de l'action publique, par la promotion de l'intérêt général local notamment au sein des régions. Que serait la vie quotidienne des habitants sans les conseils régionaux, les conseils généraux, les communes et les intercommunalités ?

Si les collectivités viennent à être circonscrites à des interventions précises et limitées, les collectivités par exemple qui

soutiennent les associations sportives, culturelles et sociales ne pourront plus le faire. Les réseaux associatifs qui maillent les territoires au plus près des besoins et des attentes des citoyens s'en trouveront profondément affaiblis. Un autre pan de la démocratie locale sera dès lors fragilisé.

La Ligue de l'enseignement veut poser les termes d'un large débat et susciter avec tous les acteurs de la société civile des débats locaux. C'est pourquoi, nous disons qu'il s'agit de conduire un vrai débat national sur une nécessaire réforme,

honnête et distinct d'intérêts électoraux à court terme sur des questions essentielles. Les citoyens doivent s'interroger sur la mise en œuvre d'un référendum d'initiative populaire dont on vantait l'intérêt lors de la promotion du Traité de Lisbonne et de la réforme de la constitution française de 2008.



La Conférence nationale de la Vie Associative

La 2ème « Conférence nationale de la Vie Associative » s'est tenue le jeudi 17 décembre 2009. Elle avait pour objectif annoncé de permettre l'émergence de propositions répondant aux impératifs d'adaptation et à l'évolution de la vie associative. Échanges et débats ont, durant cette journée démontré l'importance de la place et du rôle des associations d'intérêt général dans notre société. Tous les témoignages, toutes les interventions ont insisté sur la légitimité et la pertinence de la parole associative dans le dialogue civil qui doit nécessairement trouver un cadre plus structuré. Cette Conférence a été une étape supplémentaire dans la reconnaissance institutionnelle des fonctions civiques, sociales

et économiques de la vie associative. Il faut aussi pointer quelques avancées, comme la clarification de la mission du Conseil National de la Vie Associative qui doit se transformer en Haut Conseil de la vie associative, et la mise en œuvre d'un nouveau cadre pour les conventions pluri-annuelles d'objectifs.

Par contre, des interrogations fortes demeurent notamment le recours systématique des collectivités et de l'État aux appels d'offres et mises en concurrence des associations, qui font peser une menace permanente sur le suivi de leurs activités. Par ailleurs, la mise hors champ des activités du monde de l'Education Populaire de l'application de la directive européenne aux SSIG (services sociaux d'intérêt

général) est incertaine. En effet, selon la Commission européenne, un service social d'intérêt général est un service d'intérêt général dont la mission vise à répondre aux besoins vitaux de l'être humain, à lui permettre de bénéficier de ses droits fondamentaux tels que la dignité et l'intégrité de la personne et d'un niveau élevé de protection sociale. Or, en ce qui concerne les services d'intérêt général qui ne relèvent pas d'activités de « nature économique », qualifiés de « services non économiques d'intérêt général », les règles de concurrence et du marché intérieur qui s'appliquent aux entreprises et aux services ne sont pas applicables.

C'est dans ce cadre-là que l'on attend « la mise hors champ des

activités du monde de l'Education Populaire de l'application de la directive SSIG », afin de clairement sortir les associations du modèle entrepreneurial concurrentiel et de valoriser leurs actions au sein d'un modèle économique qui leur correspond et qu'elles défendent.

La Ligue de l'enseignement demande de doter notre pays d'une véritable politique associative à la hauteur des enjeux civiques, sociaux et économiques actuels. Notre appréciation définitive de cette Conférence de la vie associative dépendra du calendrier et du contenu des concertations qui seront mises en place en début 2010.



Débat sur l'identité nationale : Michel Serres prend position



Alors que les débats (?) initiés par Eric Besson eu lieu dans notre département - dans la plus grande confidentialité - fin décembre 2009, il nous semble important de porter dans notre édition le témoignage de Michel Serres, philosophe Agenais. Celui ci a été publié dans le journal "Le Monde" du 14 décembre. Le voici en intégralité

"Serres est marqué sur ma carte d'identité. Voilà un nom de montagne, comme Sierra en espagnol ou Serra en portugais ;

mille personnes s'appellent ainsi, au moins dans trois pays. Quant à Michel, une population plus nombreuse porte ce prénom. Je connais pas mal de Michel Serres : j'appartiens à ce groupe, comme à celui des gens qui sont nés en Lot-et-Garonne. Bref, sur ma carte d'identité, rien ne dit mon identité, mais plusieurs appartenances. Deux autres y figurent : les gens qui mesurent 1,80 m, et ceux de la nation française.

Confondre l'identité et l'appartenance est une faute de logique, réglée par les mathématiciens. Ou vous dites a est a, je suis je,

et voilà l'identité ; ou vous dites a appartient à telle collection, et voilà l'appartenance. Cette erreur expose à dire n'importe quoi. Mais elle se double d'un crime politique : le racisme. Dire, en effet, de tel ou tel qu'il est noir ou juif ou femme est une phrase raciste parce qu'elle confond l'appartenance et l'identité. Je ne suis pas français ou gascon, mais j'appartiens aux groupes de ceux qui portent dans leur poche une carte rédigée dans la même langue que la mienne et de ceux qui, parfois, rêvent en occitan. Réduire quelqu'un à une seule de ses appar-

tenances peut le condamner à la persécution. Or cette erreur, or cette injure nous les commettons quand nous disons : identité religieuse, culturelle, nationale ... Non, il s'agit d'appartenances. Qui suis-je, alors ? Je suis je, voilà tout ; je suis aussi la somme de mes appartenances que je ne connaîtrai qu'à ma mort, car tout progrès consiste à entrer dans un nouveau groupe : ceux qui parlent turc, si j'apprends cette langue, ceux qui savent réparer une mobylette ou cuire les oeufs durs, etc. Identité nationale : erreur et délit." Michel Serres

Une étude de l'ANCV sur les non-partants en vacances

Qui sont les non-partants ? Quels sont les freins au départ ? Quelles attentes en matière d'aides ? Autant de questions auxquelles l'étude, menée à l'initiative de l'ANCV (Agence Nationale du Chèque Vacances), apporte des éléments concrets de réponse. Le point de vue des non-partants est complété par la vision des acteurs publics et associatifs engagés dans le soutien au départ. Cet état des lieux ouvre de nouvelles pistes de réflexion sur les leviers possibles d'intervention de l'ANCV et des autres intervenants du tourisme social. L'étude a été réalisée en 2008, selon une méthodologie associant une phase quantitative et une phase qualitative

indispensable pour couvrir une population hétérogène.

Dans sa phase dite "quantitative", 3 vagues d'enquêtes téléphoniques (fin octobre / début novembre) auprès de 2948 individus de 18 ans et + (échantillon représentatif de la population nationale) pour cadrer un échantillon dédié de 810 non-partants interrogés par téléphone du 5 au 17 décembre 2008.

Les résultats mettent en évidence qu'il y a 35 % de non-partants dans la population adulte soit plus de 16 millions de personnes (sur un univers de référence proche de 46,5 millions). Certes, le frein financier est important mais ne doit pas

occulter le poids des autres motifs de non-départ, car 50 % des non-partants n'ont pas mentionné de raisons financières pour expliquer leur non-départ mais des raisons en relation étroite avec la spécificité de leur situation (par exemple : isolement social, problèmes personnels de santé, obligation de s'occuper d'un membre de sa famille, ...). - parmi les 50 % ayant cité une raison d'ordre financier : 26 % ont cité des motifs d'ordre financier mais également d'autres raisons. 24 % des non-partants ont cité exclusivement des raisons financières.

Dans sa phase quantitative, la vision des professionnels sur le phénomène de non-départ met

en évidence un phénomène complexe qui pourrait s'aggraver... L'évaluation des professionnels sur les dispositifs d'aide existants souligne :

- un niveau de connaissance des actions de soutien au départ en vacances inégal,
 - une profusion d'initiatives face à laquelle un besoin de mutualisation se fait ressentir
 - de regards critiques sur les dispositifs d'aides existants
- Lire la synthèse d'étude sur le site www.ancv.com



Association « Artepiano »

Avec Anne Queffelec comme présidente d'Honneur et Hélène Serbat 1er prix de piano de l'Ecole Marguerite Long de Paris comme Présidente, l'association Artepiano œuvre depuis 1992 à la promotion des jeunes talents ainsi qu'à une diffusion plus large de la musique classique sur la ville d'Agen.

L'association a pour but d'organiser des rencontres musicales, artistiques à caractère pédagogique et culturel par le biais de concerts, master class, conférences et échanges internationaux, afin de promouvoir l'art dans la ville. Toute l'équipe s'intéresse aux jeunes talents et essaie le plus possible de les promouvoir.

L'association a eu l'occasion, depuis sa création, de recevoir et de faire entendre les plus grands pianistes comme France Clidat, Catherine Collard, Liouba Temofeeva, Jacques Rouvier, Ventsislav Yankoff, Rashovsky, Luis Fernando, etc.

« Artepiano » a mis en place un évènement appelé « Les Musicales » avec pour but de développer une saison de récitals et ainsi permettre d'apprécier plus souvent le piano grand concert dans un lieu culturel agenais incontournable qu'est le Théâtre Municipal Ducourneau. Vous retrouverez donc chaque année, à la même période, ces plaisirs musicaux dans les répertoires variés avec un large choix d'interprètes (pianiste, violonistes, chanteurs lyriques, percussionnistes, ...).

Selon la Présidente, Hélène Serbat:

« Artepiano, ce n'est pas que du piano, c'est l'adhésion totale à la Musique »

Renseignements ou Adhésion:

Artepiano

16 Place Jean-Baptiste Durand

47000 AGEN

Tél/Fax: 05.53.47.34.26 ou
05.53.98.03.25



Le Calendrier du mois

12 Janvier - Marmande - Cinéma Le Comoedia 18h30

Soirée débat « Le travail dans tous ses états »

18h30: Projection « Sauf le respect que je vous dois »

20h : Buffet

21h: Projection « Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés »

Renseignements: 05.53.64.21.32 ou cinemarmmande@wanadoo.fr

20 Janvier - Marmande

Ouverture du cinéma « Le Plaza »

Renseignements: 05.53.64.21.32

30 Janvier - Estillac - 14h

Challenge VTT Kid Bike 1ère manche

Renseignements: 06.63.33.81.57

Association « VTT Club Escapade »



VTT club Escapade fût créé en 1990. Au départ, le club faisait parti du foyer des jeunes de Penne d'Agenais. En 1998, il devient association loi 1901. En 2004, il devient « Escapade » et crée une section randonnée pédestre. Il compte au-

jourd'hui 50 adhérents.

Les différentes activités du club sont les sorties hebdomadaires le dimanche, participation aux randonnées, compétitions, sorties week-end.

La principale activité du club est l'organisation de « la journée de la randonnée » le lundi de Pâques. La première édition eut lieu en 1991. Cette année, le 05 avril 2010 ce sera la 18^{ème} édition. Cette manifestation comprend différentes activités : VTT et randonnée pédestre depuis la création et trail depuis 2009. Les participants parcourent et découvrent les sentiers du canton de Penne d'Agenais, de Tournon d'agenais et de l'est du Villeneuvois. En fonction des conditions climatiques, la journée de la randonnée réunie en moyenne 600 participants. Lors de la 1^{ère} édition, il y en a eu une cinquantaine et 850 en 1999(un record).

Le club engage des membres dans les compétitions départementales, régionales et nationales. Escapade compte 1 titre de champion régional, 8 titres de champion départemental, 7 podiums régionaux et 26 podiums départementaux. Tous les ans, des compétiteurs sont sélectionnés pour le championnat de France.



La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Fédération des Œuvres Laïques —108 rue Fumadelles - BP 60179—47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37 Mail : contact@laligue-fol47.org



Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h

Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h